



Heureuses, heureux, sommes-nous !

Dieu se porte garant du bonheur de la personne qui met sa confiance en lui. Avec le Christ, il montre sa préférence pour les pauvres à qui appartient son royaume. Il nous demande d'être solidaires avec eux et d'éviter de nous replier sur nous-mêmes.

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

SAM 15 fév.	19 h	✠	Pour son frère Denis St-Cyr - <i>Délisca Demers</i>
DIM 16 fév.	10 h	✠	Défunt(e) de la F.F.C.F., Hanmer - <i>leurs consœurs</i>
		✠	Colette et Henry LeBouthillier - <i>sa famille</i>
		✠	Susanne Charbonneau - <i>son mari</i>
		♥	Pour les paroissiens et les paroissiennes (pro populo)
LUN 17 fév.	9 h	✠	Pour les membres défunts du Conseil 5005 – <i>CC Hanmer</i>
MAR 18 fév.	9 h	♥	Pour les membres malades du Conseil 5005 – <i>CC Hanmer</i>
MER 19 fév.	9 h	♥	Pour les membres du Conseil 5005 et leur famille – <i>CC Hanmer</i>
JEU 20 fév.	9 h	♥	St-Antoine pour une faveur obtenue – <i>H.D.</i>
VEN 21 fév.	9 h	♥	Pour sa famille - <i>une paroissienne</i>
SAM 22 fév.	19 h	♥	Pour les personnes âgées malades - un paroissien
DIM 23 fév.	10 h	✠	Denise Clément - Diane Sutherland 25-0026
		✠	Léo Ménard - Rhéal Prévost 25-0038
		♥	Pour les paroissiens et les paroissiennes (pro populo)

ANNONCES DE LA SEMAINE



LAMPE DU SANCTUAIRE

Semaine du 16 février 2025

Pour : *Claude Parent*

De : *sa famille*



**Le Rendez-vous
de Vallée Est**

février 2025

lundi 17 février : **fermé**
(congé du Jour de la famille)

Dîner amical le jeudi 20 février à midi

**PASSEZ UNE
EXCELLENTE
SEMAINE !**



**Offrande d'une
intention
de messe 15 \$**



**Sachez qu'il reste un
manque d'intention à
désigner aux messes sur semaine.**

Pour offrir une intention, il suffit d'utiliser les enveloppes « Intention de messe » disponibles aux entrées de l'église. Vous pouvez payer soit par chèque « Paroisse St-Jacques » soit en espèces (« cash »).

**Timbres postes oblitérés pour
Développement et Paix**

Nous ramassons les timbres postes oblitérés de lettres / cartes que vous recevez. Svp les déposer dans la boîte en bois blanc mise à l'entrée principale de l'église. Merci à l'avance.

ÉGLISE DIOCÉSAIN TV

Eastlink© postes 10 et 610 HD à 11 h
dimanche, mercredi et vendredi



6^e dimanche du temps ordinaire - C - 16 février 2025 - St-Jacques, Hanmer

Jérémie 17, 5-8 / Psaume 1 / Corinthiens 15, 12.16-20 / Luc 6, 17.20-2

« Heureux, vous les pauvres, car le royaume de Dieu est à vous. »
« Mais quel malheur pour vous qui êtes repus maintenant, car vous aurez faim. »

Un prêtre commence son homélie en posant deux questions. Que les personnes qui veulent vivre pauvres, lèvent la main. Aucune main ne s'est levée. Que les personnes au contraire qui aimeraient être riches, lèvent la main. Toutes les mains se sont levées. Si de nos jours, dans nos églises, on posait les mêmes questions, on obtiendrait à coup sûr, le même résultat. Pourtant, Jésus déclare heureux, heureuses ceux et celles qui sont pauvres, affamés, ceux qui pleurent et sont persécutés.

Nous pouvons classer les Béatitudes en deux catégories, celles qui tournent autour de la vie économique : avoir faim, et celles autour de la vie sociale : pleurs, haine, rejet et insulte.

Pour ce dimanche, nous mettons l'accent sur les béatitudes qui tournent autour de la richesse : la richesse qui enferme et qui prend le cœur entier de l'humain et devient une sorte d'idole et l'empêche de voir la souffrance d'autrui.

Comment le fidèle du Christ peut comprendre l'évangile de ce jour ? Il est bon de savoir que la pauvreté matérielle n'est pas voulue par Dieu sinon, il n'aurait pas demandé à ses créatures : « *Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et l'assujettissez.* » Gn 1,28. Pour Luc, la pauvreté n'est pas une bénédiction mais une malchance et il en est de même de tous les corollaires, faim, persécution, et autres. Ces choses, aucun bon parent, ne peut le souhaiter à ses enfants. À plus forte raison, Dieu ne peut vouloir ces choses pour nous qui sommes ses enfants. Ce que Luc veut dire, c'est que celui qui accepte ces conditions serviles comme le prix à payer à cause de son appartenance au Christ, heureux est-il.

Pour mieux comprendre, il faut remonter au temps de Luc. Il écrivait à une période où les chrétiens étaient persécutés. Aussi, tout homme qui osait affirmer ouvertement sa foi

était renié par les siens, déshérité et même exclu de la synagogue. Il en était de même des riches propriétaires qui étaient dépossédés et réduits à la pauvreté. Face à une telle situation, que peut le chrétien ? Soit qu'il accepte de renoncer aux biens de ce monde pour suivre le Christ, soit qu'il renonce au Christ parce qu'il a de grands biens et s'en détacher est difficile.

Les repus dont parle Luc sont donc ceux qui déclinent l'invitation à suivre le Christ parce qu'ils ne sont pas prêts à se détacher, à renoncer à leur prestige. Ils sont si attachés aux biens matériels, aux choses de ce monde, qu'ils ne font plus de place pour Dieu dans leur vie. Malheureusement, aujourd'hui encore il existe des fidèles qui ne peuvent pas se défaire du matérialisme et des choses consommables et pourtant éphémères.

Moi chrétien, moi chrétienne, dans quelle catégorie je me situe ? Est-ce que je fais passer la recherche des biens terrestres avant la recherche de la vie éternelle ?

Prions : Au cours de cette Eucharistie, demandons à Dieu de nous conformer à la vision du Christ et que nous demeurions concentrés sur ce qui est essentiel, le Royaume où Dieu vit et règne pour les siècles des siècles. **Amen.**

Votre frère en Jésus-Christ, Basile Agré

La Famille 
C'est là où la vie commence
Et où l'amour ne finit Jamais